L'ESSENTIEL
EXERCICE 2023-2024
CLOS AU 30 JUIN 2024

Chers amis,

L'année que nous clôturons a été riche en événements extraordinaires ! Une année Olympique pour nos petits princes puisque 16 enfants ont porté la flamme dans les rues de Paris, fiers de représenter l'Association tandis que 30 autres ont réalisé leur rêve en supportant avec passion leur sport favori : judo, escrime, natation, équitation, rugby et tant d'autres disciplines…

C'est ce même esprit d'équipe incarné par notre cofondatrice Dominique Bayle qui règne tout au long de l'année dans les couloirs de l'Association : tous ensemble unis pour les enfants malades.

550 rêves ont été réalisés cette année ! Des rêves individuels, des rêves collectifs, des suivis pour ceux qui en avaient tant besoin : chacun raconte une histoire particulière que nos bénévoles ont à cœur de partager pour faire de ces instants des souvenirs inoubliables.

L'activité au sein des services hospitaliers a connu également une belle croissance, plus de 50 projets ont été financés apportant aux équipes un souffle nouveau pour accompagner leurs jeunes patients.

Enfin l'Association a tenu à honorer le courage de 6 000 enfants malades et leurs soignants en distribuant à l'hôpital le « kit des héros » : un sac rempli de trésors adaptés à leur âge et d'accessoires pour animer les couloirs des services.

Toutes ces actions ne pourraient avoir lieu sans vous tous : donateurs, partenaires ou proches de l'Association, équipes de bénévoles et salariés. À chacun d'entre vous je souhaite adresser mes plus sincères remerciements. Votre conviction, votre mobilisation, votre soutien et votre fidélité honorent la mission de l'Association.

Merci de nous accompagner,
Merci de nous donner les moyens de faire briller les yeux des enfants malades,
Merci de faire grandir l'espoir à nos côtés !

Timothy Bovard
Président de l'Association Petits Princes

LES CHIFFRES CLÉS

L'ANNÉE 2023-2024, C'EST :

550 rêves

365 nouveaux petits princes ayant réalisé leur premier rêve

99 bénévoles

27 salariés et **4** apprentis

En lien avec **150** services hospitaliers dans toute la France

81 projets d'hôpitaux sélectionnés par l'Association

55 000 fans sur les réseaux sociaux

Plus de **1000** retombées presse

Pour **100€** dépensés, **74€** sont dédiés à la mission.

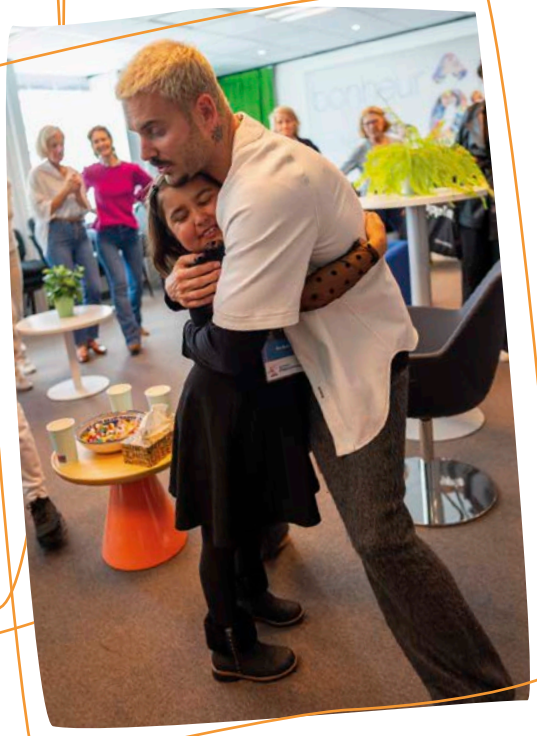

TOUJOURS PLUS DE RÊVES RÉALISÉS !

TOTAL DE 1987 À 2018	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
7 592	306	87	475	617	550

NOS MISSIONS, NOS VALEURS

Créée en 1987, l'Association Petits Princes a été la première en France à réaliser les rêves des enfants et des adolescents gravement malades.

La spécificité de l'Association Petits Princes porte sur trois points essentiels :

POUR UN MÊME ENFANT, PLUSIEURS RÊVES PEUVENT ÊTRE RÉALISÉS

L'Association Petits Princes est la seule association en France à réaliser plusieurs rêves pour un même enfant malade en fonction de l'évolution de sa pathologie. Les bénévoles de l'Association sont en contact régulier avec les enfants pour un soutien dans la durée. Un enfant qui vit ses passions et réalise ses rêves, c'est un enfant qui trouve une énergie supplémentaire pour se battre contre la maladie !

UN SOUTIEN POUR L'ENSEMBLE DE LA FAMILLE

Parce que la maladie bouleverse tout l'univers familial, les parents et la fratrie vivent, dans la majorité des cas, les rêves aux côtés de l'enfant.

UNE RELATION ÉTROITE AVEC LES HÔPITAUX

En lien avec 150 services hospitaliers en France, l'Association Petits Princes s'engage à :

- respecter le secret médical et l'anonymat de l'enfant ;
- établir une convention de partenariat avec l'hôpital ;
- s'adapter à l'état de santé de chaque enfant. Tous les rêves sont préparés et réalisés en fonction de l'évolution de sa pathologie, avec la validation des équipes soignantes et des médecins de l'Association.

L'Association Petits Princes soutient également des projets ludo-éducatifs initiés par les hôpitaux eux-mêmes afin de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des enfants hospitalisés ou de leur permettre de sortir de l'hôpital (ex : Régate des Oursons à Quiberon pour les enfants de l'Hôpital Robert Debré (AP-HP)).

Évaluation des actions

LA RÉALISATION DES RÊVES D'ENFANTS ET ADOLESCENTS GRAVEMENT MALADES

En moyenne sur les dernières années, l'Association a réalisé près de 500 rêves par an.

Les enfants sont suivis par des bénévoles qui restent en contact régulier avec eux. Ces liens se concrétisent par :

- l'envoi d'une carte et/ou d'un cadeau d'anniversaire ;
- des mails et/ou appels téléphoniques aux enfants suivis et à leur famille. Au 30 juin 2024, 1 797 enfants étaient suivis par l'association de manière régulière ;
- l'envoi d'invitations (spectacles, manifestations sportives, etc.) : 628 en 2023 - 2024 ;
- des visites à l'hôpital occasionnellement ;
- l'accueil des enfants et de leur famille à l'Association ;
- la sollicitation des familles pour des actions de communication de l'Association : réseaux sociaux, presse écrite, tournages, etc.
- par ailleurs, l'Association met en place des actions spécifiques pour les enfants qui ne sont pas en mesure de réaliser leur rêve (envoi de bons cadeaux, places de spectacle ou de foot, etc.).

En 2023 - 2024, 50 demandes ne rentraient pas dans les critères d'acceptation (en raison de l'âge, demande de prise en charge financière, etc.).

LE FINANCEMENT DE PROJETS HÔPITAUX (PÉDAGOGIQUES, LUDIQUES ET ÉDUCATIFS)

Depuis plus de 10 ans, l'Association soutient financièrement des projets émanant directement des hôpitaux. En 2023 - 2024, 81 projets ont été retenus pour un budget de 769 325 €, qui permettent aux enfants et adolescents hospitalisés de participer pleinement à des actions pédagogiques, ludiques et éducatives.

L'équipe chargée des relations avec les hôpitaux assiste régulièrement aux projets financés afin d'en mesurer l'impact.

Enfin, une synthèse générale des projets hôpitaux illustrée par des films et des photos est réalisée chaque année afin d'être présentée au conseil d'administration et à l'assemblée générale.

NOUS VOUS RENDONS DES COMPTES

NOTRE MODÈLE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Le modèle socio-économique de l'Association Petits Princes est fondé sur deux éléments :

- le financement privé : la principale ressource de l'Association est constituée du mécénat qui représente 58 % de ses ressources **en moyenne sur les cinq dernières années** ; viennent ensuite les legs et assurances-vie (15 %) les dons manuels (14 % dons de particuliers et collectes et 12 % d'autres produits). L'Association ne reçoit quasiment aucune subvention (350 euros en 2023-2024) ;
- les contributions volontaires à titre gratuit constituées du bénévolat et des prestations et dons en nature : en 2023-2024 ces deux montants sont respectivement de 1 854 et 3 869 milliers d'euros. Ces contributions (au total 5 723 milliers d'euros) représentent chaque année un montant supérieur à celui des charges enregistrées (5 341 milliers d'euros).

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Nos ressources en 2023-2024
(hors bénévolat et dons et prestations en nature) :

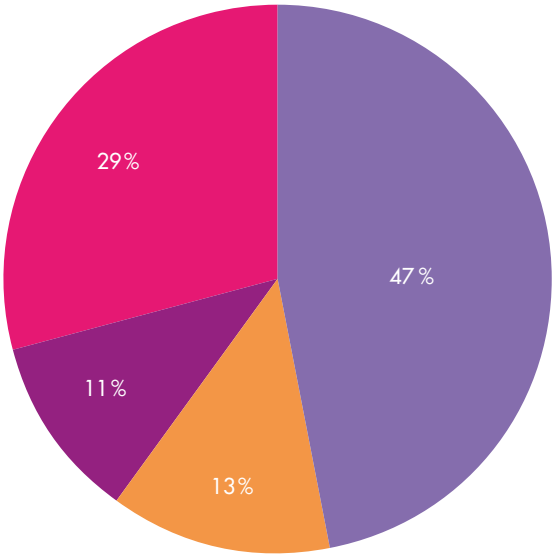

30/06/2024

- Mécénat **(47 % soit 3 204 K€)**
- Autres produits **(13 % soit 887 K€)**
- Dons manuels **(11 % soit 720 K€)**
- Legs et assurances-vie **(29 % soit 1 993 K€)**

Total : 6 804 K€

soit +32% par rapport à 2022-2023 (4 593K€)

Et leur utilisation :

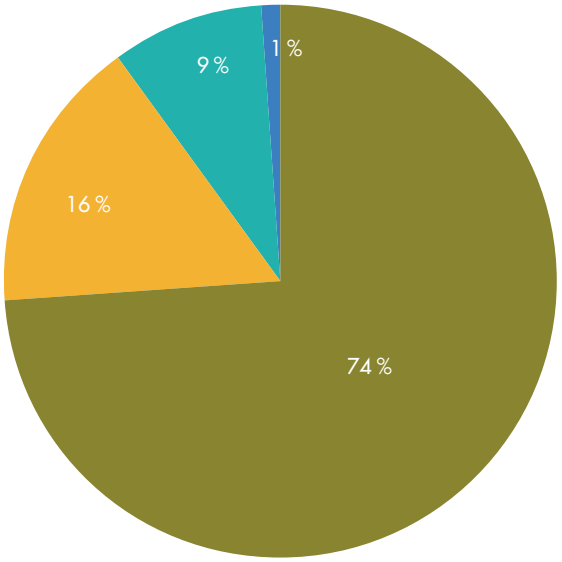

30/06/2024

- Missions sociales **(74 % soit 4 113 K€)**
- Frais d'appel génér. public **(16 % soit 886 K€)**
- Frais de fonction. et autres charges **(9 % soit 497 K€)**
- Frais de recherche d'autres ressources **(1 % soit 35 K€)**

Total : 5 531 K€

soit + 23% par rapport à 2022-2023 (4 284K €)

PRINCIPES D'ÉLABORATION

Les principes d'élaboration du compte de résultat par origine et destination sont détaillés dans le rapport financier de l'Association, disponible sur son site internet.

La part de la générosité du public dans les ressources de l'Association se maintient à 98 % en 2023-2024, restant largement prédominante. En effet, l'Association ne reçoit quasiment aucune subvention et sa principale ressource est constituée du mécénat qui représente 47 % du total en 2023-2024. Cette proportion fluctue selon les legs et assurances vie perçus par exercice) Les entreprises soutiennent la mission de l'Association depuis de nombreuses années et nous leur en sommes très reconnaissants. Le soutien des entreprises est toujours marqué, représentant 3,2 millions d'euros en 2023-2024.

La seconde source de financement en 2023-2024 est constituée des legs et assurances vie. Au cours de cet exercice, leur montant a été exceptionnel, atteignant 29 % du total des ressources (contre 9 % en 2022-2023).

Si les legs et assurances-vie constituent une ressource récurrente, celle-ci est très fluctuante, d'où d'importants écarts d'une année sur l'autre.

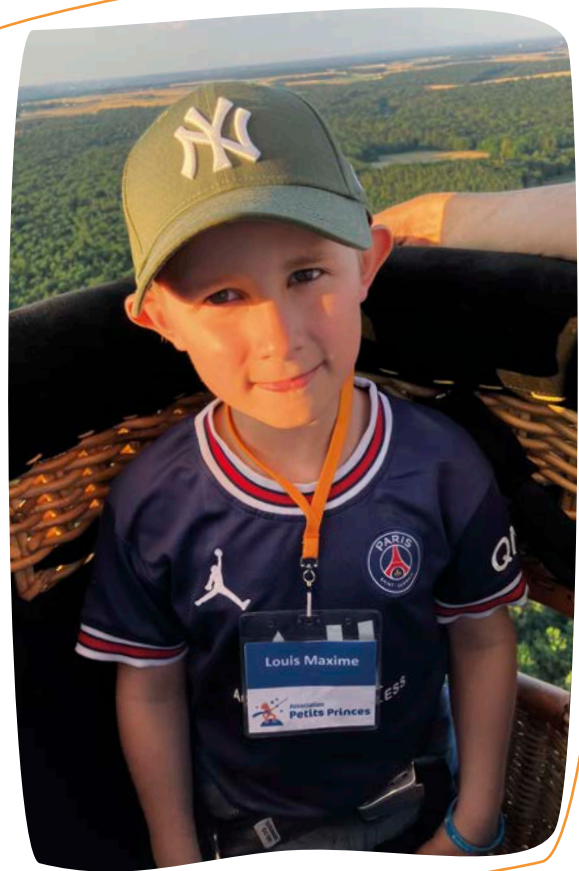

74 % des dépenses sont consacrées aux missions sociales en 2023-2024 (contre 73 % en 2002-2023) :

- 550 rêves réalisés au cours de l'exercice, auxquelles s'ajoutent 2 actions spécifiques mises en place pour soutenir un petit prince qui ne pouvait pas réaliser son rêve.
- Le comité de sélection des Projets Hôpitaux a validé le soutien financier de 81 Projets Hôpitaux à l'Initiative des Services pour un montant de 769 325 €. Cela représente près du double de l'exercice antérieur. Sur l'exercice, 487 905 € ont été effectivement engagés.
- La mise en place de projets hôpitaux spécifiques avec entre autres :
  - la Coupe du Monde de Rugby 2023 : distribution de 500 « kits supporters » et organisation de rencontres avec les joueurs internationaux et les enfants dans les hôpitaux des 10 villes hôtes;
  - l'opération nationale 2024 « Kit des héros » qui pour sa troisième édition a distribué 6 000 sacs au sein de 80 services pédiatriques répartis dans 34 hôpitaux, intégrant également des kits pour chaque équipe soignante ;
  - la décoration de l'IRM 1.5T du CHU Robert-Debré APHP.

ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE EN 2022 - 2023

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (en euros)	Exercice clos le 30/06/2024	Exercice clos le 30/06/2023
	Total	Total
PRODUITS PAR ORIGINE		
1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public		
1.1 Bénévolat	1 853 727	1 647 754
1.2 Prestations en nature	3 849 714	2 748 906
1.3 Dons en nature	20 024	284 822
2 - Contributions volontaires non liées à la générosité du public	0	0
3 - Concours publics en nature	0	0
TOTAL	**5 723 465**	**4 681 482**
CHARGES PAR DESTINATION		
1 - Contributions volontaires aux missions sociales	4 554 731	2 729 079
2 - Frais de recherche de fonds	1 129 107	1 917 758
3 - Frais de fonctionnement	39 627	34 646
TOTAL	**5 723 465**	**4 681 482**

Comme indiqué dans le modèle socio-économique, l'Association Petits Princes bénéficie d'importantes contributions volontaires en nature qui se composent :

- du bénévolat, qui représente 1 853 milliers d'euros en 2023 - 2024, soit 99 bénévoles (et 31 en équivalent temps plein). Si la plupart des bénévoles interviennent dans la réalisation des rêves, toutes les équipes ont des bénévoles qui vont aider les salariés ;
- des prestations et dons en nature, soit 3 870 milliers d'euros, qui se composent de «gratuités» dont bénéficie l'Association Petits Princes lors de la réalisation des rêves, comme par exemple une chambre d'hôtel non facturée ou des places de spectacles offertes aux enfants, et de «gratuités» en matière de commu nication, comme des annonces dans la presse et des bannières Internet, etc.

D'un point de vue général, l'Association Petits Princes bénéficie de manière récurrente de nombreuses annonces publicitaires gratuites dans la presse écrite, sur Internet, en télévision et en radio. Les annonces publicitaires portent majoritairement sur le recrutement de bénévoles : l'Association a en effet besoin de bénévoles pour accompagner les enfants dans la réalisation de leurs rêves.

EMPLOI DES RESSOURCES

RÉPARTITION DE L'EMPLOI DES RESSOURCES ISSUES DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Les ressources de l'Association sont constituées à hauteur de 98% de produits de la générosité du public en 2023-2024, soit un montant de 6 647 milliers d'euros, contre 4 504 milliers d'euros en 2022-2023.

L'emploi de ces ressources a été principalement constitué par les missions sociales comme précisé dans le graphique présenté précédemment sur l'utilisation des ressources.

Les projets hôpitaux ont pris une place croissante en 2023 - 2024, représentant 30% du total des emplois, soit 1 646 milliers d'euros sur un total de 5 531 milliers d'euros.

Quant au coût de la collecte de fonds issus de la générosité du public (frais de recherche de fonds, soit 900 milliers d'euros, rapportés aux ressources collectées auprès du public, soit soit 6 647 milliers d'euros) il s'élève à 14% (contre 18% en 2022 - 2023).

BILAN SIMPLIFIÉ

BILAN SIMPLIFIÉ AU 30 JUIN 2023

ACTIF (en milliers d'euros)	30/06/2024			30/06/2023 Net	PASSIF (en milliers d'euros)	30/06/2024	30/06/2023
	Brut	Amortissements	Net				
Total actif immobilisé	8 884	4 170	4 714	4 412	Total fonds propres	13 060	11 788
					dont résultat net	1 462	309
					Fonds reportés liés au legs	1 815	660
Total actif circulant	12 132	6	12 126	10 185	Provisions pour pensions	25	29
					Total dettes	1 938	2 120
TOTAL DE L'ACTIF	**21 016**	**4 176**	**16 840**	**14 597**	**TOTAL DU PASSIF**	**16 840**	**14 597**

L'Association Petits Princes est propriétaire de ses locaux. Ceci se traduit par le niveau élevé de son actif immobilisé, lequel est largement couvert par ses fonds propres. Les investissements représentent 30 510 euros en 2023 - 2024 et correspondent principalement à du matériel et des logiciels informatiques.

L'Association n'est que faiblement endettée : ses dettes financières, liées à l'acquisition de son siège social, représentent moins de 4% des fonds propres.

La trésorerie de l'Association se situe à 10 millions d'euros au 30 juin 2024 grâce au soutien des partenaires - entreprises, associations, écoles, donateurs particuliers - et aux produits des legs et assurances-vie. Cette trésorerie dont le niveau est exceptionnellement élevé cette année favorisera la poursuite du développement les projets hôpitaux, qu'ils soient à l'initiative des services hospitaliers ou de l'Association. Ceux-ci constituent un axe de développement majeur pour les années à venir, dans le prolongement de la mission historique de Petits Princes, la réalisation des rêves d'enfants gravement malades.

LA POLITIQUE DE RÉSERVES ET DE BESOINS DE FINANCEMENT

L'Association mène une réflexion et suit régulièrement le niveau de ses réserves et ses besoins de financement.

Sur le plan financier, elle dispose de réserves d'un montant significatif en valeur absolue. Pour l'Association Petits Princes, la politique de constitution de réserves peut être abordée à deux niveaux :

- d'une part pour le financement des actions directement liées à l'objet social. Il s'agit des réserves pour mission et pour projet associatif représentant l'engagement pris par l'Association auprès des donateurs (particuliers et entreprises) pour réaliser des rêves et des projets hôpitaux. Ces réserves assurent la trésorerie suffisante pour assumer la mission, même si la conjoncture économique devait subir quelques aléas ;
- d'autre part, l'Association a besoin de conforter sa situation financière à long terme en sécurisant les besoins de financement liés à son actif immobilisé.

Quant au niveau nécessaire de ces réserves afin d'assurer la poursuite de l'activité de l'Association sereinement, il est lié :

- tout d'abord à la pérennité de la réalisation des rêves d'enfants (plus de 600 rêves par an en activité « normale ») ;
- ensuite à la poursuite et au développement des projets hôpitaux :
  - budget annuel de plus de 800 000 €,
  - projets hôpitaux à l'initiative de l'Association avec une enveloppe de 1 000 000 € par an jusqu'en 2026-2027.
  - et reconduction annuelle jusqu'en 2026-2027 d'un projet faisant suite aux sacs à dos pour 700 000 € ;
- par ailleurs, l'Association bénéficie d'importantes prestations à titre gratuit chaque année pour ses missions sociales qui constituent des sources d'économies (réalisation des rêves, valorisation du temps des nombreux bénévoles, communication… entre 4 et 5 millions d'euros par an).

Compte tenu du besoin de l'Association de conforter sa situation financière à long terme, un niveau de réserves suffisant est nécessaire au regard de ses ressources qui ne sont constituées que de dons (de personnes physiques et morales), de legs et d'assurances-vie dont le versement est fluctuant, l'Association ne recevant quasiment aucune aide publique.

Les capitaux propres représentent désormais 2,4 années d'activité (contre 2,8 en 2022-2023). Ce léger repli traduit le développement de la mission à destination des hôpitaux qui est un axe fort de l'Association et pour lequel ses réserves sont en partie destinées.

RÉSERVES

FINANCEMENT

Commissaire aux comptes

L'intervention à l'Association Petits Princes d'un commissaire aux comptes indépendant est obligatoire. C'est lui qui contrôle les états financiers de l'Association et certifie les comptes annuels, incluant le compte annuel d'emploi des ressources.

Reconnaissance d'utilité publique

L'Association Petits Princes est reconnue d'utilité publique par décret du 2 juin 2010. Cette reconnaissance, obtenue après une demande déposée auprès du ministère de l'Intérieur, témoigne de la rigueur de la gestion et du bon fonctionnement de l'Association.

Don en confiance

L'Association Petits Princes est, depuis 2000, labellisée « don en confiance ».
C'est un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public. Sa mission est de promouvoir la transparence et la rigueur de la gestion. Le label a été renouvelé pour 3 ans en mai 2024.

Association Petits Princes
66, avenue du Maine -
75014 Paris
Tél. : 01 43 35 49 00
mail@petitspricnes.com
www.petitsprincess.com

Toutes les informations de ce document sont issues du Rapport d'activité et du Rapport financier 2023-2024. L'Essentiel, le Rapport d'activité et le Rapport financier ont été approuvés par l'Assemblée générale du 3 décembre 2024 et sont disponibles sur www.petitsprincess.com ou sur simple demande écrite.